

Outremont

Montréal 

**APPEL DE CANDIDATURES –
PROLONGATION
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement d'Outremont procédera à la désignation de deux (2) nouveaux membres au sein de son Comité consultatif d'urbanisme, un membre professionnel et un membre résidant, le tout, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19) et au *Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme* (AO-02).

Le comité consultatif d'urbanisme a pour fonction d'étudier et de soumettre au conseil d'arrondissement des recommandations en matière d'urbanisme, de zonage et de lotissement. Il se compose de onze (11) membres désignés par le conseil d'arrondissement, qui doivent tous résider à Outremont. Six de ces membres sont choisis pour leur formation et leur expertise dans les domaines de l'urbanisme, du génie, de l'aménagement, de l'architecture ou du patrimoine; quatre membres sont choisis pour représenter les citoyens et la présidence du CCU est assurée par un membre du conseil de l'arrondissement.

Le mandat des membres est d'une durée de deux ans et il est renouvelable. Les membres ne sont pas rémunérés. Le CCU se réunit au mois 10 fois par année.

Le *Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme* peut être consulté au Bureau d'arrondissement d'Outremont, 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, pendant les heures d'affaires régulières, ou sur le site Internet de l'arrondissement, à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/outremont (cliquez « Services aux citoyens » et ensuite « Règlements »). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec monsieur **Pierre A. Chapuis** au **514 495-6234**.

Les candidats doivent faire parvenir, **avant vendredi le 9 avril 2010**, une lettre d'intention détaillant les motivations qui les portent à soumettre leur candidature. Celle-ci doit être accompagnée de leur curriculum vitæ et d'une confirmation de leur adresse permanente de résidence à Outremont.

Les candidatures seront analysées par un comité de sélection dont les décisions seront sans appel.

Les candidatures doivent être adressées à l'attention de :

Monsieur Pierre A. Chapuis
a/s Madame Ginette Gosselin
543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Outremont (Québec) H2V 4R2

Elles peuvent également être acheminées par télécopieur au **514 495-7443** ou par courriel à ginettegosselin@ville.montreal.qc.ca

Donné à Outremont,
ce 11 mars 2010.



Outremont